

# Après Bergé, bientôt le tour de Mc Cain, Soros, Juncker, Attali... ? La faucheuse n'aura pas ma haine

écrit par Reuri | 8 septembre 2017

Bon débarras ! La faucheuse n'aura pas ma haine.

Bientôt le tour de Mc Cain, Soros, Juncker le poivrot ( au rythme où il descend les hectolitres de pinard, ça devrait pas tarder...) , parfois il y a d'excellentes nouvelles pour les sans dents. ?

## Reuri

Pour le plaisir, quelques-uns des meilleurs commentaires suscités par la disparition de l'un des ennemis de la France sur notre site. L'esprit et la culture ? Ils sont vraiment du côté des patriotes, cache-toi de honte Macron l'inculte.

Placé qui casse sa dent, Bergé qui casse sa pipe : l'automne s'annonce bien, et comme le disait (presque) Montand: les feuilles pourries se ramassent à la pelle.

## Renoir

Je suis une incorrigible optimiste ! J'y vois un signe...

## Alexandra Dougary

Le matin était triste, froid, il pleuvait légèrement sur la Bretagne et tout d'un coup, un rayon de soleil... Bergé est mort !

Ce personnage odieux, méprisant, irrespectueux de tous ceux qui n'avaient pas la même opinion que lui. Champagne !

## **Glazik**

Champagne. Bon, la Faucheuse n'abaisse jamais son arme pour une seule personne. Attali, Gattaz, et quelques uns de la même veine seraient un bon début.

## **Julie B**

Bouteflika, ce serait pas mal...

## **Mali**

Il ne manque plus que Attali et Soros et là le bonheur sera presque parfait car il y en a bien d'autres mais cela sont les gros nuisibles pour nous les petites gens.

## **Nadou**

### **Note de Christine Tasin**

Est-ce que se réjouir de la mort d'un pourri et espérer que d'autres pourris à peu près aussi âgés que lui auront l'obligeance de le suivre au tombeau c'est grave ?

Est-ce que nous risquons de nous retrouver encore une fois au tribunal pour cela ?

La logique dit non, puisque grâce à la loi Pleven ne sont protégés que les croyants ( surtout de l'islam dans la réalité ) ; or les Bergé, Attali, Soros, Juncker... jusqu'à preuve du contraire, ne sont pas convertis, pas encore, et donc l'on ne

peut pas être poursuivi pour incitation à la haine en raison de bla-bla-bla.

On n'a pas le droit d'inciter à la haine, mais iront-ils jusqu'à criminaliser le fait de haïr ? Le fait de dire que l'on déteste quelqu'un pour le mal qu'il a fait ? Ils en sont capables, ils vont y venir, à tous les coups. Mais la loi n'est pas votée... Si elle était votée, ça deviendrait quand même difficile, parce que si l'on ne peut plus détester Hitler, Staline, les Kmers rouges... la rhétorique des bobos et autres antifas en prendrait un coup.

Est-ce que, néanmoins, ils pourraient nous poursuivre pour incitation à la violence ? Ils en sont capables. Mais espérer une mort naturelle ( le mot « faucheuse » est explicite ) ne signifie pas que l'on incite qui que ce soit à accélérer la fin de quelqu'un. D'ailleurs, si un quidam avait cette idée, ce serait un satané idiot, et pour cause. Se salir les mains, risquer de se retrouver en prison pour la fin de sa vie à cause des pourritures sus-nommées ? Une immense sottise, d'autant qu'ils ont tous un certain âge et qu'a priori ils n'ont pas encore, malgré leur argent et leur puissance, trouvé l'elixir de jeunesse et encore moins le moyen d'obtenir la vie éternelle. Cela se saurait, car il y a beau temps qu'ils ont tous signé un pacte avec le diable... il a et il aura leur âme, mais ils n'ont rien obtenu en échange.

Bergé 87 ans

Soros 87 ans

Attali 74 ans

Juncker est un peu jeune, seulement 63 ans mais il boit, tous les espoirs sont permis ; Merkel a à peu près le même âge, mais elle ne boit pas, elle, hélas.

McCain 81 ans

Bouteflika 80 ans